

Réduire encore la fracture numérique

Parmi les dossiers traités en conseil municipal, mercredi soir, la Ville a notamment reçu un don de 2.000 ordinateurs par la Caisse des dépôts.

Nicolas Ruiz

nicolas.ruiz@centrefrance.com

L'ordre du jour était copieux en dossiers intéressants, ce mercredi soir, lors du conseil municipal de Joigny. Et, en dehors d'une fin de réunion sous tension (*lire ci-dessous*), toutes les délibérations ont reçu un accueil favorable, chacune étant votée à l'unanimité.

Parmi elles, la Ville de Joigny a accepté le don par la Caisse des dépôts de 2.000 ordinateurs.

Don de 2.000 unités centrales, 17 imprimantes, 46 claviers et 50 souris

En janvier, le FabLab, Le Maillet de Joigny, et la municipalité avaient distribué des « ordinateurs solidaires » à près de 140 enfants de familles défavorisées de la cité maillotine. Et bien c'est justement cette action-là, et sa médiatisation, qui a occasionné ce don.

« C'est une jolie histoire, raconte le maire de Joigny, Nicolas Soret (PS). Nous avons constaté, pendant le premier confine-



JOIGNY. Le maire de Joigny, Nicolas Soret (au côté de la première adjointe Frédérique Colas), a conduit cette séance municipale studieuse et très apaisée... jusqu'aux questions diverses.

ment, que des enfants étaient en rupture pédagogique par défaut de matériel informatique. Nous avons décidé de piloter cette opération « ordinateurs solidaires ». Plus de 100 ordinateurs ont été donnés. Cette opération a été reprise par le Département pour épauler les collégiens. Et nous avons eu alors une jolie couverture presse. » À tel point, que le sujet a été diffusé, un jour, dans l'émission *Télématin* de France 2 : « À 9 heures, le

jour même, on a reçu un coup de fil d'une personne travaillant à la Caisse des dépôts et consignation : « J'ai trouvé ce reportage formidable, nous avons 2.000 ordinateurs qui attendent d'être pris. Est-ce que vous acceptez ce don ?... Je n'ai pas beaucoup réfléchi. »

Seule demande : payer le transport évalué à 2.800 €. « On va aller les chercher, et continuer notre opération, précise le premier magistrat de la ville.

Mais aussi en récupérer pour nos écoles, car manifestement, ils sont assez récents. Puis, on verra avec le Fablab ce qu'on fera de ce capital de 2.000 unités centrales, 17 imprimantes, 46 claviers et 50 souris. » Naturellement, les élus ont approuvé, sans une hésitation, ce don informatique quasi tombé du ciel. Commentaire amusé du maire : « On embrasse la Caisse des dépôts, on l'adore et on la remercie. » ■

■ EN SOUTIEN

Forces de l'ordre. Le groupe d'opposition, l'Union pour le Joignien, par la voix de son leader Nicolas Deiller (LR), a tenu à exprimer, en préambule de cette séance municipale, « son soutien aux forces de l'ordre » qui se mobilisaient le jour même. « Cette manifestation de l'ensemble des forces de l'ordre a été très suivie, notamment à Paris. Et je suis d'accord avec les principaux syndicats de police qui disent que leur problème, c'est la justice. Avec mon groupe, nous souhaitons apporter tout notre soutien, de manière assez solennelle, à la police municipale de Joigny, qui fait un travail remarquable et à l'ensemble des forces de l'ordre. » Le maire Nicolas Soret (PS) souligne qu'il « passe son temps à exprimer toute sa confiance » aux forces de l'ordre. Toutefois, il « n'est pas raccord » avec le fait de voir « un ministre de la République, membre de l'exécutif, aller faire pression sur le parlement en manifestant devant l'Assemblée nationale. » S'il redit « sa confiance dans les forces de l'ordre », il apporte aussi son soutien à la justice, pointant du doigt « son manque de moyens ». Nicolas Deiller ne partage pas ce point de vue : « Le problème, c'est plus la sanction pénale apportée, qui, parfois fait peut-être preuve de faiblesse ».